

Site Natura 2000

Haute-Vierre

BE34047



Carte d'identité

Superficie	735,01 ha	Direction du DNF	Neufchâteau
Communes concernées	Bertrix, Herbeumont, Libramont-Chevigny, Neufchâteau	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	14/04/2016

Description du site

Ce site comprend les étangs de Luchy, les vallées de la Vierre et du Ruisseau de Grandvoir et, dans la région de Grandvoir, un complexe de prairies de fauche et de milieux alluviaux. L'attrait particulier de ce site est sa composition en nombreux fonds de vallées bordés de prés de fauche encore soumis par endroit aux crues annuelles. Ces caractéristiques permettent le maintien d'une population de moules perlières et sont le terrain de chasse d'espèces emblématiques telles que la cigogne noire et le martin-pêcheur. Les prairies humides à végétation haute, des reliques de landes et des zones de tremblants (tapis de végétation flottante) sont également bien présentes dans ce paysage. Les étangs de Luchy situés au nord du site possèdent encore une belle station de littorales dont le maintien est assuré par une fluctuation annuelle du niveau des eaux. Ces étangs constituent aussi une zone d'hivernage pour de nombreuses sarcelles d'hiver et la cigogne noire y effectue de fréquents arrêts en fin d'été.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont :

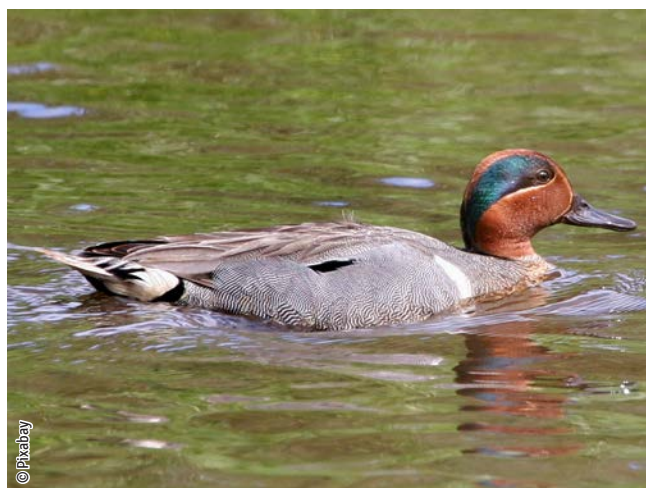


Prairie humide à végétation haute

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	42,90
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	19,03
Forêts alluviales* (UG 7)	14,91
Chênaies-charmaies (UG 8)	11,76
Végétation des plans d'eau pauvre en éléments nutritifs (UG 1)	8,68
Landes humides (UG 2)	3,70
Vieilles chênaies des sols acides (UG 8)	2,31
Végétation des eaux courantes (UG 1)	1,68
Forêts de pentes, éboulis ou ravins* (UG 6)	1,38
Pelouses à nard* (UG 2)	0,56
Tourbières boisées* (UG 6)	0,40

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont :



Sarcelle d'hiver

Oiseaux

Balbusard pêcheur
Bécassine des marais
Bécassine sourde
Cigogne noire
Martin-pêcheur d'Europe
Pie-grièche écorcheur
Pie-grièche grise
Sarcelle d'hiver

Mammifères

Castor d'Europe

Insectes

Cuivré de la bistorte

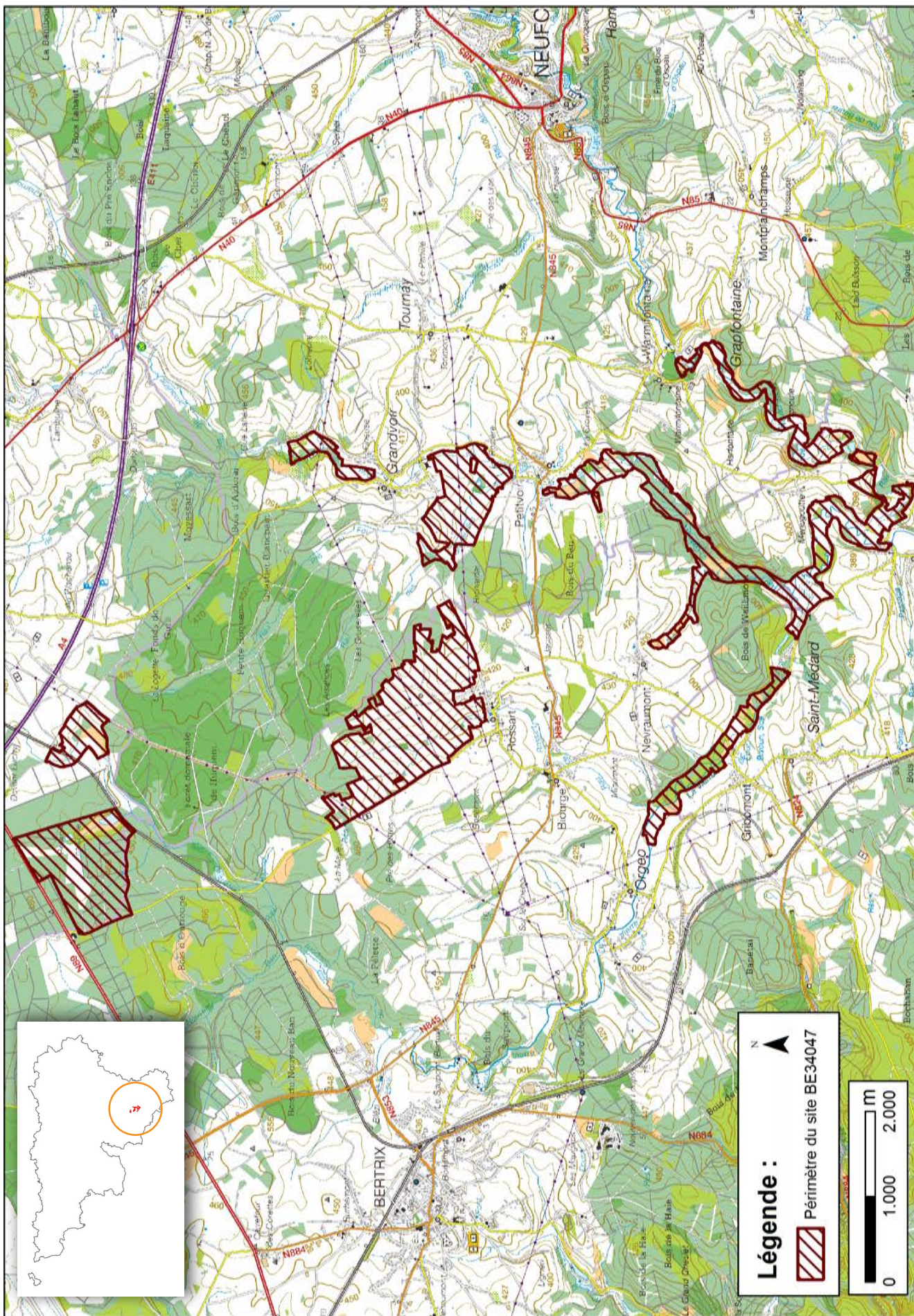
Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

Mollusques

Moule perlière
Mulette épaisse

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion :
 - Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)
 - Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier : www.parcnaturel.be (063 45 74 77)

Informations biologiques et législatives :
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations cartographiques :
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations administratives et réglementaires :
 Département de la Nature et des Forêts (DNF) :
 081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 01/2017)
 Source des données : M.B. du 08/07/2016